

RÉSUMÉ

Avec le programme « Ambition BIO 2017 », le nombre des exploitations agricoles se convertissant au bio devrait encore progresser dans les années à venir. C'est une bonne nouvelle pour l'emploi car on y travaille, en moyenne, davantage que dans celles pratiquant l'agriculture conventionnelle.

Isoler l'impact du bio sur le volume de travail agricole n'est toutefois pas chose aisée. En effet, les exploitations « bio » peuvent avoir des caractéristiques propres se révélant elles aussi gourmandes en temps. C'est le cas, par exemple, de la commercialisation en circuit court, utilisée par la moitié d'entre elles. Difficile alors de distinguer le volume de travail qui relève d'un « effet de structure » de celui qui résulte du passage au bio.

Pour estimer l'effet propre au bio, une méthode de doubles différences avec appariement sur score de propension a été mobilisée. Cette méthode s'appuie sur le modèle causal proposé par Rubin en 1974. On compare la quantité de travail (variable d'intérêt) des exploitations engagées en bio en 2010 (groupe

« traité », le traitement étant l'engagement en bio en 2010) à celles pratiquant l'agriculture conventionnelle. Le score de propension permet de déterminer, pour chaque unité du groupe traité, un groupe de contrôle constitué d'exploitations non bio comparables. Les doubles différences visent à gommer les effets fixes inobservables.

L'impact du bio est évalué pour deux variables d'intérêt : le volume de travail total et celui du travail des salariés, hors famille. Ces analyses s'appuient sur les données du recensement agricole 2010 et de l'Enquête sur la Structure des Exploitations Agricoles 2013, enrichies des fichiers administratifs de l'Agence Bio.

Trois ans après la conversion au bio, la quantité de travail totale est significativement plus élevée dans les exploitations converties que dans les exploitations conventionnelles comparables. Pour l'impact sur le travail salarié, le résultat est significatif uniquement pour les exploitations pratiquant également la commercialisation en circuit court.

ABSTRACT

It is commonly admitted that the farms practicing organic agriculture use more work, on average, than those practicing conventional farming. But the organic farms have their own characteristics. So it appears difficult to distinguish the volume of work that is part of a structural effect of the one who is truly the consequence of the practice of organic farming.

To deal with this difficulty, we try to estimate the specific effect of organic farming by the use of the difference in differences methods with matching on the propensity score. According to our estimations, three years after the conversion to organic farming, the total amount of work is significantly higher in converted farms than in comparable conventional farms.